



# A tou-tes les salarié-es du secteur associatif de l'Éducation Populaire

Le secteur de l'éducation populaire est fortement impacté par le dumping social. Majoritairement, les professionnels de ton secteur subissent la précarité, le temps partiel imposé, les contrats intermittents, des conditions de travail dégradées, l'absence de déroulement de carrière, les petits salaires, etc.

Les collectivités territoriales étranglées financièrement par la baisse de la dotation de l'État sont contraintes de devoir repenser leur action de leur politique publique en faveur de l'Éducation Populaire. Elles font des appels d'offres et des délégations de service public. C'est la mise en concurrence des associations entre elles.

## Conditions de travail dégradées :

- Disparité des statuts par des contrats divers (CDI, CDII, CAE, CDD de droit privé, d'usage, saisonnier, vacataire...)
- Précarisation outrancière des conditions de travail (contrats précaires, turn-over des professionnel·les, temps partiel ou résiduel, statut auto entrepreneur...)
- Droit à la formation professionnelle peu respecté malgré l'exigence d'actualisation des compétences.
- Pas de reconnaissance professionnelle
- Abus d'emplois bénévoles et de stagiaires
- Salaire peu attractif

## Face à ces conditions de travail dégradées :

- La FERC revendique
- Une harmonisation des salaires
  - Une reconnaissance des titres et des diplômes
  - Un statut, des emplois stables et pérennes
  - Un statut du travail salarié, garantie d'une véritable évolution de professionnelles, de la transférabilité des droits sociaux.
  - Des financements publics à hauteur des ambitions éducatives de notre pays
  - La fin de la marchandisation de nos activités

Le secteur associatif représente presque deux millions de salarié-es, très souvent dispersés et isolés dans de petites structures ; des salarié-es à qui l'on impose des contrats précaires, à temps partiel et sous-payés ; des salarié-es qui ne rencontrent que rarement une organisation syndicale et qui craignent de se syndiquer.

Le constat, c'est aussi la faiblesse du syndicalisme dans notre secteur. On peut noter cependant, a contrario, que les employeur-es de l'Education Populaire, sont, eux-elles, très unis et très bien organisés !

La CGT est organisée dans plusieurs associations, c'est la 1<sup>ère</sup> force dans la branche. Ce n'est pas suffisant pour s'opposer efficacement aux régressions sociales. La CGT veut construire avec vous un mouvement rassembleur pour porter « tous ensemble » nos revendications de salarié-es et les valeurs de l'Education Populaire.

## Qui sommes-nous ?

Le secteur associatif de la FERC, c'est le rassemblement des salarié-es des secteurs suivants :

CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), FJT (Foyers de Jeunes Travailleurs), MJC (Maisons des Jeunes et de la Culture), FRANCAS, SYPLIE (Ligue de l'Enseignement et Associations affiliées dont les Fédérations des œuvres laïques), UCPA, syndiqué-es isolés des Auberges de jeunesse, des Eclaireurs, Eclaireuses de France, Ufcv, et l'ensemble des salarié-es des associations sportives.

### Coordonnées :

263 rue de Paris - Case 544

📍 93515 Montreuil Cedex

01-55-82-76-12

☎ ferc-assoc@ferc.cgt.fr



**L'adhésion à un syndicat reste  
la seule arme pour lutter  
efficacement contre l'arbitraire  
patronal.**

asso mars 2018



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite:  Prendre contact  Me syndiquer

Nom (Mme/M.) ..... Prénom : .....

Tel : ..... Mel : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Secteur d'exercice : .....

Lieu d'exercice : .....

Retour à FERC-CGT Secteur Associatif 263 rue de Paris - Case 544 - 93515 Montreuil Cedex

